



Le mot du Maire

Dans un contexte particulier, je tiens à saluer l'élan de démocratie, la mobilisation et la participation pour les 2 tours des élections municipales. Je remercie les électeurs qui ont fait le choix d'accorder la majorité à mon équipe, je remercie également les 3 personnes non élues qui m'ont accompagné durant la campagne. La nouvelle équipe est en place et l'organisation validée. Pour ce mandat, 15 % du montant des indemnités du Maire et des 3 adjoints sont prélevés chaque mois pour permettre le versement d'une indemnité à 4 délégués. Vous trouverez page 3 la présentation et l'organigramme de l'équipe.

Comme pour mon mandat précédent, je suis conscient de l'exigence de la fonction et j'aspire à continuer à travailler pour l'intérêt général et le bien-être de tous (nos jeunes, nos aînés, nos associations). Une attention particulière sera apportée également à l'environnement et au cadre de vie.

Nous avons un programme d'actions et de travaux, nous vous en ferons part prochainement avec un échéancier prévisionnel.

Je terminerai par quelques mots sur la Covid-19. L'organisation de l'année scolaire a été minutieusement préparée en étroite collaboration avec la Municipalité, le corps enseignant et le personnel communal. Tout a été mûrement réfléchi pour l'accueil des enfants dans le respect des consignes sanitaires gouvernementales. Un grand merci à tous. La salle polyvalente ne sera pas louée aux particuliers et/ou associations pour des manifestations festives jusqu'au 31 décembre 2020. Elle sera en revanche utilisée pour les activités régulières de la Gym, du Club Loisirs et pour les réunions des associations et de la Commune.

*Restons forts et mobilisés contre la Covid
Cordialement et à votre entière disposition,*

Richard Passelande

L'agenda

Nous espérons une évolution favorable de la situation sanitaire mais à l'heure où nous imprimons cette gazette il nous est difficile de prévoir le déroulé ou non des diverses manifestations envisagées par les associations ou la commune.

Des informations seront diffusées au fur et à mesure sur le site de la commune

Dans ce numéro

Page 3 à 7	La vie municipale
Page 8 à 9	L'intercommunalité
Page 10	La vie scolaire
Page 11	L'environnement
Page 12	L'urbanisme
Page 13-14	La vie associative
Page 15	Vie pratique, annonces
Page 16	L'état civil, autres infos

- ✓ Vous avez des photos anciennes
- ✓ Vous avez des anecdotes sur l'histoire du village
- ✓ Des souvenirs des documents à partager concernant la vie ancienne de Monteynard
- ✓ Ou simplement vous souhaitez participer à un groupe d'échanges autour de la mémoire du village.

Contactez Eric Fernandez via la Mairie ou directement efernandez.monteynard@gmail.com
« Je serai vraiment très heureux d'organiser une première rencontre ».

Exprimer votre souhait sur la manière dont vous souhaitez continuer à recevoir la gazette

Nous souhaitons réduire progressivement les éditions papier.

Vous pouvez envoyer votre réponse par mail sur mairie.monteynard38@gmail.com

Ou en déposant le coupon dans la boîte de la mairie

Nom Prénom

Adresse

Les gazettes sont en ligne sur le site de la Mairie ça me suffit

☐

Je souhaite continuer à recevoir le format papier

☐

Je souhaite que l'annonce de la parution soit faite sur PanneauPocket

☐

J'accepte d'être informé par mail voici mon adresse

Le 15 mars 2020

Huit conseillers ont été élus au 1^{er} tour

(82,9% de participation)

- ✓ Christine Jacquot
- ✓ Eric Fernandez
- ✓ Silvère Combe
- ✓ Richard Passelande
- ✓ David Picchioni
- ✓ Vincent Arrighino
- ✓ Jean-Louis Sozet
- ✓ Philippe Robert

Le second tour repoussé au 28 juin a permis à

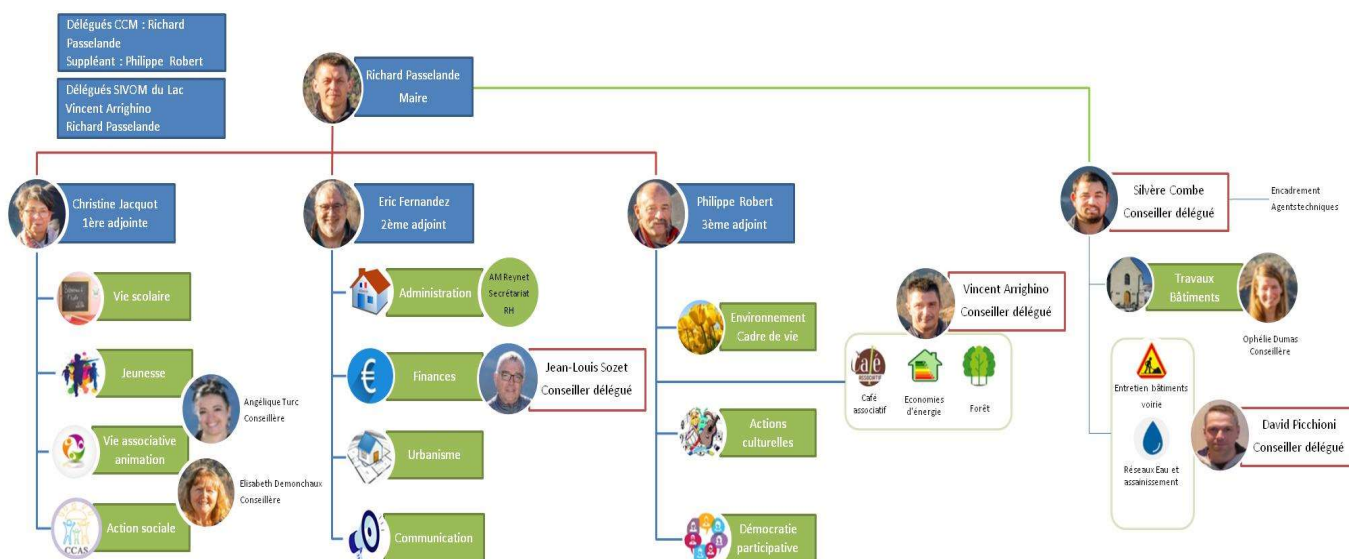
- ✓ Elisabeth Demoncheaux,
- ✓ Ophélie Dumas,
- ✓ Angélique Turc

de remporter les derniers sièges du conseil municipal.

(66,9% de participation).

 PASSELANDE Richard Maire	 DEMONCHEAUX Elisabeth Conseillère Municipale
 JACQUOT Christine 1ère Adjointe	 DUMAS Ophélie Conseillère Municipale
 FERNANDEZ Eric 2ème Adjoint	 PICCHIONI David Conseiller Municipal
 ROBERT Philippe 3ème Adjoint	 SOZET Jean-Louis Conseiller Municipal
 ARRIGHINO Vincent Conseiller Municipal	 TURC Angélique Conseillère Municipale
 COMBE Silvère Conseiller Municipal	

Organisation communale



Comité de Pilotage : instance de travail et de décision à laquelle participent tous les élus

Commissions participatives thématiques ouvertes à la population

Les commissions, les délégués

Le maire préside de droit les commissions municipales créées au sein des conseils municipaux en application des dispositions de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

La composition des commissions n'est pas figée et pourra évoluer, elle sera mise à jour sur le site de la commune.

Commissions d'appel d'offres	Président : Richard Passelande Titulaires : Christine Jacquot, Silvère Combe, Jean-Louis Sozet Suppléants : Ophélie Dumas, Eric Fernandez, David Picchioni
CMAAS	Christine Jacquot, Richard Passelande, Elisabeth Demoncheaux
Finances	Jean-Louis Sozet, Eric Fernandez, Philippe Robert, Angélique Turc
Travaux	Silvère Combe, Richard Passelande, Ophélie Dumas, David Picchioni, Vincent Arrighino
Urbanisme	Eric Fernandez, Jean-Louis Sozet, Vincent Arrighino, Silvère Combe, David Picchioni
Communication	Eric Fernandez, Richard Passelande, Angélique Turc, Philippe Robert
Commission thématique Café associatif	Vincent Arrighino, Angélique Turc, Philippe Robert, Ophélie Dumas, Eric Fernandez
Vie du village et embellissement	Christine Jacquot, Ophélie Dumas
Conseil d'école	Christine Jacquot, Angélique Turc
Forêt	Vincent Arrighino
Délégués au TE 38 (Territoire Energie de l'Isère)	Titulaire : Vincent Arrighino Suppléant : David Picchioni
Syndicat du Serpaton	Titulaire : Richard Passelande Suppléant : Eric Fernandez
CCM	Titulaire : Richard Passelande Suppléant : Philippe Robert
SIVOM du lac de Monteynard	Richard Passelande, Vincent Arrighino
Elections	Eric Fernandez, Christine Jacquot

Le budget Communal

Il s'équilibre à la somme de 720.966 € en section de fonctionnement et 279.000 € en section d'investissement.
Pas d'augmentation de la fiscalité.

Travaux en étude pour le 2^{ème} semestre 2020 :

Travaux complémentaires du Hameau des Liorats : 17 000 €

Parking Liorats + Molok : 50 000€ pour la totalité ou 30 000 € à minima. Pour ces aménagements, une réunion de quartier sera organisée sur place.

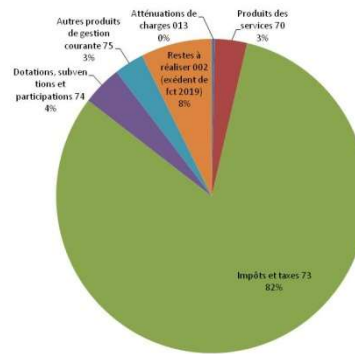
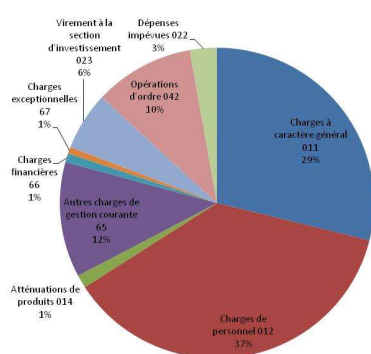
Four Communal : devis en cours

Mur soutènement Cime des Blais : 20 000 € devis en cours

Stores fenêtres secrétariat : 1.750 € (pour mémoire car dépense engagée)

L'enveloppe budgétaire consacrée aux investissements prévus pour 2020 et 2021 sera validée lors du Conseil Municipal de septembre mais le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que pour les travaux aidés par le Département, les demandes de subventions soient déposées avant la date de la conférence territoriale du Département.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général 011	208 058 €	Atténuations de charges 013	2 231 €
Charges de personnel 012	267 000 €	Produits des services 70	24 200 €
Atténuations de produits 014	9 800 €	Impôts et taxes 73	589 297 €
Autres charges de gestion courante 65	86 490 €	Dotations, subventions et participations 74	29 654 €
Charges financières 66	6 695 €	Autres produits de gestion courante 75	22 300 €
Charges exceptionnelles 67	5 000 €	Restes à réaliser 002 (excédent de fct 2019)	53 284 €
Virement à la section d'investissement 023	43 644 €	Total recettes cumulées	720 966 €
Opérations d'ordre 042	74 279 €		
Dépenses impévues 022	20 000 €		
Total dépenses de fonctionnement	720 966 €		



Dépenses d'investissement	
Frais d'études 020	11 352 €
Contributions investissement (TE38-CCM)	23 933 €
Opérations d'équipement	218 995 €
Emprunts	24 720 €
Total dépenses cumulées	279 000 €

Recettes d'investissement	
Subventions d'investissement 13	6 500 €
Recettes financières 10	48 524 €
Virement de la section de fonctionnement 021	43 644 €
Opérations d'ordre 040	74 279 €
Reste à réaliser 2019	75 987 €
Excédent investissement 2019	30 066 €
Total recettes cumulées	279 000 €

Budget Eau et Assainissement :

Il s'équilibre à la somme de 133.405 € en section de fonctionnement et 144.000 € en section d'investissement.

Dépenses d'exploitation	
Charges à caractère général 011	48 697 €
Atténuations de produits 014	9 833 €
Autres charges de gestion courante 65	600 €
Charges financières 66	11 301 €
Virement à la section d'investissement 023	3 348 €
Opérations d'ordre 042	59 626 €
Total dépenses de fonctionnement	133 405 €

Recettes d'exploitation	
Produits des services 70	49 770 €
Dotations, subventions et participations 74	33 687 €
Recettes d'ordre	32 662 €
Excédent de fonctionnement 2019	17 285 €
Total recettes cumulées	133 404 €

Recettes d'exploitation	
Produits des services 70	49 770 €
Dotations, subventions et participations 74	33 687 €
Recettes d'ordre	32 662 €
Excédent de fonctionnement 2019	17 285 €
Total recettes cumulées	133 404 €

Recettes d'investissement	
Virement de la section d'exploitation 021	3 348 €
Opérations d'ordre 040	59 627 €
Reste à réaliser 2019	28 154 €
Solde d'exécution positif reporté	52 871 €
Total recettes cumulées	144 000 €

Budget Régie des Transports :

Il s'équilibre à la somme de 21.620 € en section de fonctionnement et 9.435 € en section d'investissement (provisions pour remplacement du minibus).

Les travaux

- ✓ Fin des travaux au Liorat (ou aux Liorats jusque dans les années 60 on parlait du Liorat 😊).

Une concertation avec les habitants du Liorat a été organisée début septembre afin de discuter des différentes solutions pour l'entrée du Liorat, le stationnement et l'emplacement des containers de tri.

Il ressort de cette discussion que des parkings seraient utiles, que l'emplacement proposé dans la courbe permettrait de réduire la vitesse, que le molok sera déplacé, que la bonne implantation de la zone de tri serait à proximité du bassin. La Commune va étudier ce scénario et fera un retour aux riverains.



- ✓ Réparation du four à pain

La voute du four nécessite quelques réparations mais bonne nouvelle, moins importantes que prévu (devis en cours d'étude pour 7000€).

- ✓ Réparation d'un mur de soutènement à la Cime des Blais (devis en cours d'étude pour 15000€)
- ✓ Remplacement d'un compteur à la station de pompage de la Dhuy.

Autres décisions municipales

- Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie à la suite de nombreuses dégradations survenues aux abords des vestiaires du stade.
- Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la réduction de 15% du montant mensuel de l'indemnité du Maire et des 3 adjoints pour créer une enveloppe indemnitaire au profit des conseillers délégués sauf Silvère Combe qui ne souhaite pas percevoir d'indemnité.

- La Mairie a été informée par courriel que l'Agence de l'Eau lance un appel à projets pour favoriser la reprise des investissements liés à l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques.

Cet appel à projets prend fin le 31/12/2021 et prévoit des taux de subvention supérieurs à ceux existants. Le Maire propose d'engager une réflexion sur l'opportunité qui se présente pour réaliser les travaux de raccordement à l'assainissement collectif des Blais (centre du hameau et chemin des Sources haut et bas) sachant que les conditions suivantes doivent être remplies :

La commune doit-être dotée d'un schéma directeur d'assainissement (si pas le cas participation aux études). Les tarifs eau et assainissement doivent correspondre à un prix plancher fixé par l'Agence et le Département.

- La Mairie a travaillé cet été pour préparer la rentrée dans le contexte sanitaire évolutif et préoccupant que vous connaissez. Organisation des services cantine, transport, garderie, entretien des locaux etc. en partenariat avec la directrice de l'école et en concertation avec le personnel communal.

La volonté de la commune est de faire en sorte que cette rentrée soit la plus normale possible. Le retour de nos enfants à l'école pour suivre une scolarité normale est une priorité absolue.

- La table d'orientation a été dégradée, une réparation s'impose pour éviter l'agrandissement des impacts.



➤ Le RAM – Relais Assistants Maternels

Le RAM est intercommunal et itinérant, des animations et temps d'éveil en matinée sont proposés dans des salles communales dans tout le territoire. En outre, les parents doivent être informés et donnent leur autorisation au professionnel responsable de leur(s) enfant(s) pour se rendre aux temps collectifs. En plus, le relais propose des sorties et ouvertures sur l'extérieur (sortie à la médiathèque, sortie à la ferme, aux jardins...).

Il est une fois par mois à Monteynard, première rencontre **jeudi 10 septembre** de 9h à 11h pour un moment de rencontre et d'animation entre les petits et leurs nounous.

Nounou agréée à Monteynard (Chemin du Champa) aura 3 places disponibles le 1^{er} décembre 2020.
Contacter Isabelle Perratone au 06.21.56.20.14.

Dernière minute : compte tenu des incertitudes liées à la situation sanitaire, il n'y aura pas cette année de sortie organisée pour les seniors. Nous nous rattrapons l'an prochain avec de nouveaux projets et cette année le colis sera plus important.

Communauté de Communes de la Matheysine

Depuis 2014 la ville de Monteynard fait partie de la Communauté de Communes de la Matheysine qui regroupe 43 communes, 19 800 habitants.



Son siège est situé :

13 Route du Terril 38350 Susville Tel : 04 76 81 18 24

site web : <https://www.ccmatheysine.fr> courriel : contact@ccmatheysine.fr

Ses horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h mercredi 9h-12h

Le conseil communautaire est composé de 62 élus, le président élu lors du premier conseil est Eric BALME, Maire de Saint-Pierre-de-Méaroz, l'exécutif comporte 8 vice-présidents, Les représentants pour notre commune sont le maire, Richard PASSELANDE qui est titulaire et Philippe ROBERT son suppléant.

La communauté de commune a des compétences que lui ont transférées les communes :

- Aménagement du territoire(dont le développement économique)
- Culture & Patrimoine(dont la Médiathèque, le cinéma théâtre...)
- Economie & emploi (dont la Mission locale)
- Enfance & Jeunesse (dont les crèches)
- Environnement & Développement Durable(dont La collecte et le traitement des déchets)
- Finances & administration générale (dont l'attribution de subventions)
- Montagne, Agriculture & Forêt (Service mutualisé d'urbanisme, reconquête de terrains agricoles abandonnés)
- Sport, santé & logement (dont la piscine Aqua Mira)
- Tourisme (dont la gestion de l'office du tourisme, participation aux équipements « Petit train »)

Le conseil communautaire s'est déjà réuni deux fois, une première fois pour élire ses instances et une seconde pour traiter un sujet en urgence : la reprise de compétence de gestion de la station de ski de l'Alpe du Grand Serre (sujet qui sera revu par les conseils municipaux à l'automne)

Comme les conseils municipaux, les conseils communautaires sont publics et chacun peut y assister, les prochaines dates sont : jeudi 17 septembre, lundi 21 octobre, lundi 23 novembre, lundi 14 décembre à 18 h30.

SIVOM du lac de Monteynard (<http://www.lac-monteynard.com>)

Renouvellement du bureau

Président :

Vice-présidents :

Laurent Maleval,
Pierrick Bonenfant
Jean-Michel Brugnera
Richard Passelande

(Conseiller municipal de Roissard),
(Maire de Treffort),
(Maire de Mayres-Savel)
(Maire de Monteynard)



Train de la Mure

Le Maire rend compte au Conseil Municipal d'une visite de chantier à laquelle il a récemment participé et qui s'annonce de bon augure pour un redémarrage au printemps 2021.

<https://lepetittraindelamure.com/>

Le Petit Train de la Mure, c'est :

- Un parcours de 15 km allant de La Mure au Grand Balcon de Monteynard.
- Une rotation de 8 allers/retours par jour.
- 2 trains de 200 places environ.
- Un objectif de fréquentation de 120 000 visiteurs par an.
- Un petit train 100% électrique.
- Un restaurant et un belvédère offrant une vue magistrale sur les paysages de la Matheysine et du Trièves
- Une nouvelle gare à La Mure valorisant l'histoire du train.
- Un arrêt touristique à la Mine Image à La Motte-d'Aveillans pour valoriser l'histoire du territoire.





Rentrée scolaire le 01/09/2020

Les effectifs prévus : 57 élèves

Arrivées et départs : 6 PS rentrent, ainsi qu'1 MS : 10 CM2 partent, un départ en CE2

Les enseignants

CLASSE de cycle 1 : 19 (PS : 6 /MS : 8 /GS : 5) Véronique Pachoud (direction)
CLASSE de cycle 2 : 14 (CP : 4 /CE1 : 8 /CE2 : 2) Violaine Tollar-Pesenti
CLASSE de cycle 3 : 24 (CE2 : 5 /CM1 : 11 /CM2 : 8) Emilie Charles

Consignes sanitaires

La rentrée sera malheureusement encore placée sous le signe de règles sanitaires liées à la COVID 19.

Nous appliquons les derniers protocoles sanitaires.

Pour plus de renseignements :

- Académie de Grenoble : <http://www.ac-grenoble.fr/cid150843/parents-eleves-br-coronavirus-covid19.html>
- Ministère de l'éducation nationale: <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-personnels-274253>
- Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

Les horaires

Rentrée élémentaire (du CP au CM2) Entre 8h20 et 8 h 30 pour les enfants du CP au CM2.

Rentrée maternelle à partir de 8h30 pour les MS et GS

Afin d'avoir un temps d'accueil, de découverte de la classe et de l'école pour les PS et leur famille, la rentrée des enfants de maternelle s'articule sur 2 jours :

- Mardi 1er septembre
 - à partir de 8h30 : rentrée des MS et GS
 - à partir de 13h30 : retour des GS, *les MS restent chez eux.*
 - 15h-16h : accueil des PS et de leur famille (un seul accompagnant) pour un goûter partagé
- Jeudi 3 septembre
 - à partir de 8h30 accueil des MS et GS.
 - 9h30 accueil des PS

Le transport scolaire

A l'approche de la rentrée scolaire, le transport scolaire devrait être assuré « normalement ». Cependant face aux conditions sanitaires actuelles, il nous paraît opportun de vous demander de réfléchir à une solution de substitution si le transport scolaire devait être interdit.

La cantine

Marie, Anne-Sophie et Martine accueillent les élèves en cantine. Deux services sont organisés.

Inscription à la cantine en Mairie auprès de Sylvain ou sur le site de la Mairie jusqu'au jeudi 16h.

Reprise de la cantine normalement.

Péri scolaire

Nadine, Martine et Marie accueillent les enfants le matin à partir de 7h15, le soir de 16h30 jusqu'à 18h.

Inscription en Mairie auprès de Sylvain ou directement sur le site de la mairie.

Site de l'école de Monteynard

Il est rappelé aux parents que le site de l'école est consultable pour plus de renseignements

<https://ecole-les-blais-monteynard.web.ac-grenoble.fr/>

La commune de Monteynard s'étend sur 1070 hectares et présente une richesse et une diversité de faune et flore importante.

Une étude a été réalisée, avec le soutien du Conseil Départemental et du Conseil Régional, le C.E.N. (Conservatoire d'Espaces Naturels – Avenir), une cartographie des pelouses et coteaux secs a été établie.

Savez-vous qu'il a été dénombré 11 variétés d'Orchis (orchidées) ?

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune, <https://monteynard.fr>, toute cette étude et découvrir avec de nouveaux yeux la nature qui nous entoure.



Céphalanthère à larges feuilles et Orchis bouffon présentes sur la Combe de la Buissière

Sur le site vous pourrez aussi retrouver les consignes et règles de la vie respectueuses de tous et de l'environnement.

PETITS RAPPELS DES REGLES DE BON VOISINAGE

Nos amis les chiens

Leur divagation est INTERDITE. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie (classés dangereux) sont à déclarer en mairie. Chaque propriétaire doit être vigilant quant aux aboiements excessifs de son animal.

Le bruit

Par arrêté préfectoral (du 31.07.1997), l'utilisation de matériels et outils à forte intensité sonore, (tondeuse, taille-haie, bétonneuse, tronçonneuse...) est autorisée comme suit :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h uniquement.

Les scooters ou cyclomoteurs doivent être équipés d'échappement d'origine « homologué » et en bon état.

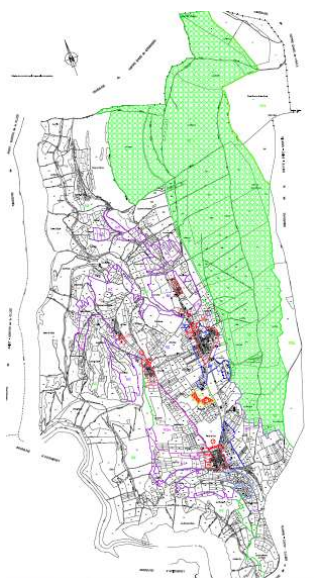
Le brûlage des déchets végétaux.

Le brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre est interdit en tout temps sur l'ensemble du département en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.

La destruction de ces déchets à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent est également interdite.

Tout contrevenant s'expose à de graves sanctions.

Nouveau document d'urbanisme



La commune a pris contact avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Isère (CAUE), organisme public départemental, pour une première étape de conseils.

Le CAUE apporte des conseils et accompagne les collectivités territoriales et les services de l'État dans leurs projets de territoire et dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Architecte conseiller

Vous bénéficiez de l'aide gratuite de l'architecte conseiller du CAUE, Avant d'engager des frais ou des travaux en amont de vos démarches, au moment de votre réflexion sur tout projet de construction ou de transformation venez consulter l'architecte conseiller qui pourra vous conseiller utilement et gratuitement. Marc Belli-Rize architecte conseiller est à votre disposition le 3ème vendredi de chaque mois entre 16h et 18h.

Pour prendre rendez-vous contacter l'accueil de la mairie au 04 76 30 63 43

Prochaines permanences 18/09 – 16/10 – 20/11

« Rencontrez-le en amont de votre projet, il peut vous apporter des conseils précieux »

Rappel des démarches pour vos travaux

✓ Retrait des formulaires à la mairie ou téléchargez les formulaires sur le site www.service-public.fr

✓ Dépôt des dossiers complets à la mairie

Cette dernière est en effet chargée de l'enregistrement et de l'émission d'un récépissé de dépôt à remettre au demandeur. Elle envoie ensuite le dossier au service instructeur de la Communauté de communes.

✓ L'instruction et le mode de décision

Le service instruit les demandes d'autorisation conformément aux documents d'urbanisme RNU pour la commune de Monteynard et soumet une proposition d'arrêté au maire. La demande est alors retournée en mairie pour être signée par le maire avant d'être transmise au demandeur.

✓ Les démarches pour vos travaux

Tout projet de construction, de modification de façade ou de menuiseries, de changement de destination, de division parcellaire en vue de construire nécessite une demande d'autorisation.



Communication des associations

Cette page est réservée à la communication des associations, faites-nous passer vos articles.

Le site web de la commune peut également mettre en avant vos informations événementielles

Amicale gymnique Présidente : Ornelle BELLUE

Amicale Gymnique de Monteynard

(séances 2020-2021)



Reprise des cours

Mardi 15 Septembre :

18h15-19h30 : Yoga

Mercredi 16 Septembre :

19h-20h : Pilates
(travail postural)

Jeudi 17 Septembre :

9h30-10h30 : Gym d'entretien
(renforcement musculaire, cardio, pilates, étirements)

2 séances d'essai gratuites en Septembre

Tarifs annuels par personne : 145€ pour 1 cours, 250€ 2 cours. Yoga ou flyer yoga
(adhésion comprise dans le prix indiqué) Possibilité de régler en deux chèques à l'inscription

Salle des fêtes de Monteynard



Sou des écoles

Présidente : Anne-Claire JACQUOT

Contact : soudesecoles38770@gmail.com

L'assemblée générale se déroulera le lundi 14 septembre 2020 à 20h, à la salle polyvalente Michel ARRIGHINO, plus d'infos via le cartable des enfants.

Afin de répondre aux règles sanitaires en vigueur, un sens de circulation sera réalisé et le port du masque sera obligatoire.

A très bientôt !!

ACCA de Monteynard

Président : ARRIGHINO Jérôme

contact : 06 20 78 37 85

Roue-Cool

Présidente : Véronique NICOLAS contact :



Cette année le Moto Club ne fait pas de pains ni de pizzas en septembre comme il le fait depuis des années.

Nous avons prévu un voyage en Sardaigne du 11 au 19 septembre (si celui-ci n'est pas annulé à cause de la COVID).

Nous tenons à vous remercier de votre soutien, de votre présence lors de nos manifestations et de votre patience lorsque vous devez attendre les pizzas.

Nous avons eu parfois du mal à gérer le flux de demandes (en même temps c'est peut-être que ce rendez-vous vous est de plus en plus cher ? 😊).

Et nous vous disons : RDV l'année prochaine !!

Club Loisir

Présidente : Françoise Carrier

contact : carrierfrancoise@neuf.fr



Le Club de Loisirs pour Tous fermera ses portes pendant la période de contraintes sanitaires. Aucune soirée ne sera possible. Nous reprendrons nos activités dès que possible.

L'Assemblée générale du Club aura lieu le 22 janvier.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez utiliser la boîte à livres située près de la salle polyvalente (derrière le panneau d'affichage). Si vous le souhaitez vous pouvez emprunter et déposer des ouvrages.

Nous recherchons plus particulièrement des livres pour enfants et adolescents.



Foyer pour tous

Contact : 04 76 30 67 55

ou 06 83 03 09 55

Union Sportive Valmontoise

Président : André NAHUM

contact : 06 42 36 13 99

Ecole de musique de la mure

contact : 09 60 04 33 05

Site internet : <http://lamure.fr/culture/equipements-culturels/ecole-de-musique>

Mairie

Adresse postale

142 Rue des Blais 38770 MONTEYNARD
Téléphone : 04.76.30.63.43
courriel : mairiemonteynard38@gmail.com

Une application pour recevoir les informations sur son téléphone

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone, vous recevrez une notification pour toute nouvelle information.



Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00
(possibilités après 17h sur rdv)

Site web

Venez régulièrement vous informer sur le site de la commune de Monteynard

<https://monteynard.fr/>



Les informations sur les mesures et précautions à prendre pour lutter contre la propagation du coronavirus évoluent régulièrement
Pour suivre l'actualité <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Petites annonces

Vente de 4 pneus hiver Kleber 195 65 R15 91T avec jante tôle 4 trous, usure 35%. 200€
Tel: 06 09 03 35 15

Etat Civil

Naissances

Victor VENDITELLI JOUVE né le 5 mars 2020 à Echirolles
Lylia, Stéphanie, Joelle PISICCHIO née le 26 mai 2020 à Echirolles
Zoé COTTE née le 22 juin 2020 à La Tronche

Nouveaux arrivants

Bienvenue à

M. GIANINAZ/ - chemin des Granges
M. et Mme MARCHAND – chemin des Granges
M. BILLAUD/ - 208 chemin des Jeannots
M. BROTZA Anthony – 2 chemin du Champa



Urbanisme : demandes déposées en Mairie

1. Avis favorable à M. MENOLASCINA Gilles, domicilié à Grenoble pour des travaux d'agrandissement et ouverture de fenêtres de sa maison située 2 chemin du Buya.
2. Avis défavorable au cabinet Alpha Géo situé à Vizille pour la division parcellaire d'un terrain appartenant à M. CASTELLI Joseph situé chemin de la Buissière
3. Avis favorable à M. DIAS PEREIRO Adrien, domicilié 66 chemin du Pré Pellat pour des travaux d'extension de sa maison.
4. Avis favorable à Mme DUMAS Ophélie, domiciliée 46 chemin du Pré Pellat pour des travaux d'aménagement d'un parking devant sa propriété.
5. Avis favorable à M. BRUNET – MANQUAT Nicolas, domicilié 116 chemin des Granges pour des travaux de remplacement de la porte du garage et condamnation d'une fenêtre.
6. Avis favorable à Mme DOREAU Béatrice, domiciliée à La Mure pour la rénovation d'une maison située rue des Blais.
7. Avis favorable à M. AUDO Yvon, domicilié à Grenoble pour l'extension de son chalet situé 46 chemin des Neys.
8. Avis favorable à M. SENEÉ Laurent, domicilié 209 rue des Blais pour la construction d'une maison chemin des Sources.
9. Avis favorable à M. BUY Gaël, domicilié 214 chemin des Jeannots pour des travaux d'extension, d'une piscine avec abri, d'un barbecue et de fenêtres de toit.
10. Avis défavorable à Mme BALLAND Denise, domiciliée à Vif pour un certificat d'urbanisme opérationnel pour un terrain situé chemin des Granges.
11. Avis défavorable au cabinet Alpha Géo situé à Vizille pour un certificat d'urbanisme opérationnel pour un terrain situé chemin de la Buissière.
12. Avis favorable à M. CARMONA François, domicilié 532 chemin des Liorats pour un certificat d'urbanisme opérationnel pour un terrain situé chemin des Liorats.
13. Avis favorable à M. MOREL Mickaël, domicilié 212 chemin des jeannots pour l'installation d'une pergola bioclimatique côté ouest de sa maison.
14. Avis favorable à M. CLEMENT Joël, domicilié 500 chemin des Liorats pour des travaux de clôture.
15. Avis favorable à M. BILLAUD Mathieu, domicilié 208 chemin des Jeannots pour des travaux de clôture.
16. Avis favorable à M. CHARPENTIER, domicilié 574 chemin des Liorats pour la construction d'un mur de soutènement en enrochement.
17. Avis favorable à M. PASSELANDE Richard, domicilié 100 chemin de la Côte du Crozet pour l'installation d'un poulailler dans sa propriété.
18. Avis favorable à Mme COURENO Angélique, domiciliée 11 chemin du Buya pour des travaux d'isolation par l'extérieur de sa maison.
19. Avis favorable à M. ARMAND David, domicilié 750 chemin de la Côte du Crozet pour des travaux d'isolation par l'extérieur de sa maison.
20. Avis favorable à M. PETIT Nicolas, domicilié 800 chemin de la Côte du Crozet pour l'installation d'un portillon de jardin côté Nord de sa propriété.
21. Avis favorable à M. VAYR Denis, domicilié 147 chemin des Sources pour des travaux de clôture.
22. Avis favorable à M. ARNAUD Cyrille, domicilié 40 chemin du Pré de la Cour pour la construction d'un abri à bois.
23. Avis favorable à M. GIMENEZ David, domicilié 422 chemin des Granges pour des travaux de peinture des volets et des sous-pentes de sa maison.